

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny
S'épanouir

Mention d'excellence en promotion dans Lanaudière
Capsana
Édition 2017
Défi Santé

Plume de bronze
ACMQ
Édition 2017
Campagne de promotion

Temple de la renommée
Grands Prix Desjardins
de la culture
Édition 2017
Bâtisseur

Prix Innovation
Grands Prix Desjardins
de la culture
Édition 2017
Créalab

Prix événement écoresponsable
Concours Les Vivats
Édition 2017
Gala reconnaissance des bénévoles

Du 21 juin au 2 septembre 2018

Cet été, 20 artistes se dévoilent au Centre d'art Diane-Dufresne

C'est sous le signe de la créativité que se déroulera l'été 2018 à Repentigny. Invités par nulle autre que Mme Diane Dufresne, 20 artistes célèbres dans leur discipline se réuniront pour présenter leurs œuvres en arts visuels. L'exposition *Créer : l'été des rencontres improbables* aura lieu du 21 juin au 2 septembre, au Centre d'art Diane-Dufresne, et sera l'inspiration de nombreuses activités et rencontres tout au long de la belle saison.

Découvrez sous un nouveau jour des artistes appréciés de tous :

Daniel Bélanger, Tony Bennett, Jane Birkin, Gilles Carle, Miles Davis, Lhasa de Sela, Clémence Des Rochers, Diane Dufresne, Raoul Duguay, Lewis Furey, Jimi Hendrix, Charlotte Laurier, Chloé Sainte-Marie, Richard Séguin, Alain Stanké, Sophie Thibault, Michel Tremblay, Geneviève Borne, Brigitte Lafleur et Fred Mella.

Ces personnalités sont connues pour leur talent inouï en chanson, en littérature, en cinéma, en télévision ou en humour, mais saviez-vous qu'elles expriment aussi leur créativité à travers diverses disciplines des arts visuels? C'est donc une invitation à découvrir des facettes cachées de ces figures artistiques aimées des Québécoises et des Québécois que vous lancent les commissaires Richard Langevin et François Renaud.

«L'été des rencontres improbables, c'est un voyage immersif dans les univers créatifs d'artistes provenant de multiples sphères culturelles, mais c'est aussi plusieurs activités parallèles qui se dérouleront dans l'Espace culturel. Repentigny sera le théâtre de rencontres inédites, avec des créateurs de tous les milieux. Nos équipes sont emballées par cette exposition qui promet d'être grandiose, et plusieurs partenaires du centre-ville ont démontré le même enthousiasme lorsque nous leur avons demandé de se joindre à l'aventure», annonce Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

Restez à l'affût des actualités repentignoises pour tout connaître de la programmation estivale et pour découvrir les défis qui ont été lancés à nos partenaires dans le cadre de l'exposition d'été!



Daniel Bélanger



Alain Stanké



Brigitte Lafleur



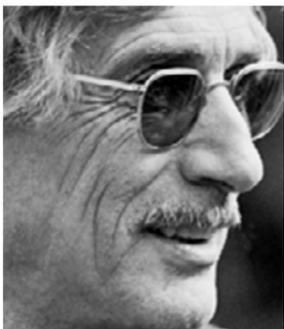
Charlotte Laurier



Chloé Ste-Marie



Clémence Des Rochers



Gilles Carle



Diane Dufresne



Geneviève Borne



Jane Birkin



Lewis Furey



Lhasa de Sela



Sophie Thibault



Miles Davis



Raoul Duguay



Richard Séguin



Tony Bennett



Michel Tremblay



ON LE FAIT
POUR NOUS!

Plus d'informations sur l'implantation de la collecte des matières organiques en page 3

Suivez-nous sur





Chères Repentignaises,
Chers Repentignois,

Repentigny entreprendra, dès octobre, un important virage avec l'implantation de la collecte des matières organiques. À quelques mois du déploiement de ce nouveau service, je me réjouis de voir enfin prendre son envol la campagne de communication qui vise avant tout à faciliter l'arrivée de cette nouvelle collecte dans votre quotidien.

D'ailleurs, j'ai l'immense plaisir de jouer un rôle actif dans cette promotion à titre d'ambassadrice de la campagne. Et vous l'aurez remarqué, je ne suis pas la seule! Seize autres Repentignaises et Repentignois, de tous les âges, ont accepté de s'exprimer sur l'importance de valoriser nos résidus organiques. Ensemble, ils nous rappellent que nous avons tous une raison de vouloir un environnement sain et un avenir durable pour les générations futures. Chacun d'entre nous jouera un rôle déterminant dans l'implantation de cette collecte. Il s'agit là de bien plus qu'une contribution individuelle, mais d'un mouvement de communauté. À Repentigny, on le fait pour nos enfants, pour nos voisins, pour la collectivité, mais plus encore, on le fait pour nous. La collecte des matières organiques permettra également de détourner une importante quantité de matières de l'enfouissement, nous rapprochant ainsi de nos objectifs métropolitains et provinciaux. Soyons fiers de joindre l'effort collectif.

Pour le moment, je vous invite à consulter notre site internet où des outils démystifiant cette collecte sont déjà à votre disposition. Sachez également que nos équipes sont disponibles pour répondre à vos questions et que tout sera mis en place afin de vous offrir le meilleur accompagnement possible dans l'adoption de ces nouvelles habitudes.

La sécurité, toujours une priorité

Dans un tout autre ordre d'idées, nous amorçons le déploiement de la seconde phase de notre projet pilote d'abaissement des limites de vitesse. Les résultats de la première phase, réalisée à l'automne dernier, nous ont permis de valider l'impact de cette mesure dans nos quartiers résidentiels. Cette fois, nous incluons certaines rues collectrices afin, qu'ultimement, le 40 km/h soit répandu dans l'ensemble de la ville, à quelques exceptions près.

Il est important de rappeler que cette mesure s'ajoute à nos efforts de sensibilisation et de prévention, à la surveillance policière et aux différents outils mis en place par le Service de police afin de prévenir la vitesse dans nos rues. L'objectif demeure de rendre nos voies de circulation encore plus sûres afin que chaque Repentignoise et chaque Repentignois profite d'un milieu de vie sécuritaire.

D'ailleurs, si ce projet se concrétise aujourd'hui, c'est en réponse aux préoccupations que vous avez partagées lors d'un sondage réalisé sur la plateforme Parlons Repentigny l'an dernier. Riches de ces échanges, nous vous avons entendus, et maintenant, nous agissons. Une réponse qui, j'en suis certaine, engendra des résultats bénéfiques pour l'ensemble de notre communauté.

En terminant, le beau temps étant maintenant arrivé, je vous invite à profiter de nos nombreuses installations extérieures tout en demeurant prudents dans vos déplacements!

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Du 5 au 7 juillet 2018

Le Festival Fous de théâtre débarque en ville

Semez un grain de folie dans votre agenda estival et découvrez le théâtre comme vous ne l'avez jamais vu. Cet été, le Festival Fous de théâtre s'emparera de l'Espace culturel repentignois pour présenter une programmation créative et festive.



Découvertes, lectures publiques, pièces en chantier, représentations théâtrales, théâtre interactif, spectacles sur terrasses et déambulateur extérieur dans plusieurs lieux feront de l'Espace culturel de Repentigny un carrefour théâtral incontournable.

Piloté par la Corporation Hector-Charland, le Festival Fous de théâtre se veut un événement familial rassembleur, qui plaira aux petits comme aux grands. Accessible, éclectique et bien remplie, la programmation du festival s'adresse autant aux amoureux de théâtre qu'aux néophytes.

«La deuxième édition de Fous de théâtre se transporte à Repentigny dans un environnement à la fois dynamique et inspirant! Cet événement unique dans la région de Lanaudière présentera du théâtre dans des lieux parfois inusités, pour faire vivre aux festivaliers des expériences hors du commun», souligne M. Claude de Grandpré, directeur général de la Corporation Hector-Charland.



Espace Forum

Le Centre d'art Diane-Dufresne, l'École Alphonse-Desjardins, l'hôtel de ville de Repentigny, le cimetière de l'église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie ainsi que les restaurants La Clandestine, la Piazzetta, L'Espace Comptoir et la Brûlerie du Roy seront les hôtes des divers spectacles et représentations.

«La Ville de Repentigny se réjouit d'accueillir dans son Espace culturel cet événement qui facilite l'accès à la culture et initie toute la famille au monde théâtral. Il s'inscrit à merveille dans notre programmation estivale qui foisonnera d'activités et de spectacles à saveur artistique. Je salue également l'enthousiasme de nos partenaires restaurateurs qui se joignent aux festivités et qui contribuent à leur manière à l'expérience mémorable que vivront les festivaliers», mentionne Mme Denyse Peltier, conseillère municipale et présidente de la commission Arts, culture et lettres.

Programmation

Tous les détails sont présentés au fousdetheatre.ca. Plusieurs prestations gratuites ou à contribution volontaire sont proposées. Les places disponibles pour les spectacles payants sont limitées. Il est donc conseillé pour les personnes intéressées de se procurer des billets sans tarder.

Billets en vente dès maintenant

Pour plus d'informations sur la programmation ou pour acheter des billets, contactez la billetterie du Théâtre Hector-Charland (450 589-9198, poste 5) ou visitez le fousdetheatre.ca.

Marquez un doublé

Un parcours théâtral intitulé *Les rencontres improbables* prendra place au Centre d'art Diane-Dufresne le 7 juillet, à 16 h 30. Suivez un personnage hilarant qui déambulera entre les œuvres de l'exposition *Créer : l'été des rencontres improbables*. Une activité qui relève à la fois du théâtre et des arts visuels!

Les Rendez-vous amoureux

NOUVEAU

Du théâtre à l'état pur, dans l'ambiance intime du Studio D

Les Rendez-vous amoureux sont des lectures-spectacles inédites où quatre comédiens interprètent pour la première fois ensemble des scènes incontournables du répertoire théâtral. Chaque représentation est différente : les pièces interprétées sont nouvelles chaque soir, tant pour le public que pour les acteurs. Les comédiens, accompagnés du pianiste Philippe Noireault qui compose la musique en direct, se livrent corps et âme dans cette expérience d'une grande intensité où l'art de l'acteur est totalement démystifié.

Sans costume ni décor, les Rendez-vous amoureux proposent des rencontres aussi uniques qu'inoubliables, dans l'ambiance feutrée et chaleureuse du Studio D du Centre d'art Diane-Dufresne.

Quatre rencontres repentignaises

Les spectacles sont présentés les mercredis, à 20 h, et mettent en vedette des quatuors d'artistes différents chaque soir.

11 juillet : Sophie Faucher, Chantal Fontaine, Bernard Fortin et Jean Maheux

18 juillet : Louise Deschâtelets, Michel Laperrière, Claude Prigent et Geneviève Rioux

1^{er} août : Sylvie Boucher, Jean L'Italien, Sophie Paradis et Gabriel Sabourin

8 août : Vincent Bilodeau, Sophie Bourgeois, Pierre Chagnon et Mireille Deyglun

Réservez votre place

Les billets sont en vente, au coût de 34,25 \$, à la billetterie du Théâtre Hector-Charland (450 589-9198, poste 5, ou hector-charland.com).

Les croisières patrimoniales

Parcours historique dans un décor enchanteur

Avec un guide spécialisé en patrimoine, redécouvrez le fleuve et son littoral à bord de la croisière patrimoniale.

D'une durée de deux heures, le circuit remonte tranquillement le fleuve pour se rendre au confluent de la rivière l'Assomption. Il redescend aux limites est de la ville en naviguant entre les îles, pour revenir au soleil couchant. La croisière aborde avec passion l'histoire de Repentigny et ses alentours. Les îles environnantes, l'occupation du territoire par les Amérindiens, l'histoire des familles fondatrices et les chalets de l'époque de Repentigny-les-Bains sont autant de thématiques qui feront voir Repentigny sous un angle nouveau. Avec un riche récit historique, l'animation est agrémentée d'une animation musicale, d'anecdotes et de faits cocasses qui sauront captiver les croisiéristes. De par son contenu aussi éducatif que divertissant, la croisière est suggérée aux personnes de 12 ans et plus.



Horaire

Des départs sont offerts tous les lundis, du 16 juillet au 6 août inclusivement, à 19 h. L'embarquement se fait au quai du parc Saint-Laurent, 15 minutes avant le départ. Les balades ont lieu beau temps, mauvais temps.

Tarifs et réservation

Résidents de Repentigny : 30 \$, avec preuve de résidence lors de l'embarquement. Non-résidents : 35 \$. Taxes incluses.

Les billets sont en prévente à la billetterie du Théâtre Hector-Charland (450 589-9198, poste 5, ou au comptoir du théâtre). Des billets de dernière minute seront vendus selon les disponibilités au kiosque du parc Saint-Laurent, après 16 h les jours de départ.

Portrait des matières résiduelles à Repentigny

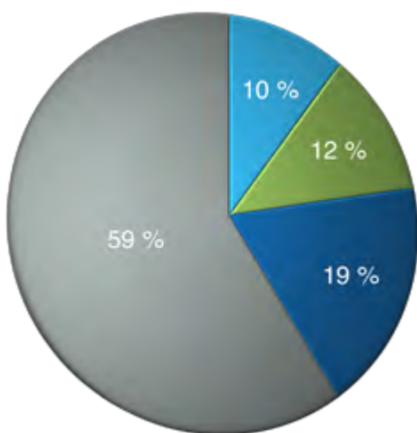
Valorisons plus pour jeter moins

Cette année, un vent de changement souffle à Repentigny. Avec l'arrivée imminente de la collecte des matières organiques, nos matières résiduelles prendront un chemin bien différent.

Depuis 2013, environ 41 % des résidus domestiques collectés sur le territoire ont été valorisés. Ces matières sont celles que l'on met dans le bac bleu, celles ramassées lors des collectes des résidus verts, des branches et des encombrants, ainsi que les matériaux apportés aux écoparcs. Les résidus déposés aux déchets, quant à eux, sont envoyés au site d'enfouissement. En 2017, ils représentaient plus de la moitié des matières résiduelles produites par les ménages repentignois.

Renverser la vapeur

L'objectif provincial auquel la Ville de Repentigny s'allie consiste à réduire le tonnage des déchets afin de diminuer, voire éliminer, l'enfouissement des matières valorisables. Pour y arriver, chacun doit mettre la main à la pâte, par exemple, en appliquant le concept des 3RV-E, qui établit les actions à privilégier pour une gestion responsable de nos matières résiduelles :



● Écoparc ● Résidus verts ● Recyclage ● Déchets

L'importance d'un bon tri

«La gestion des matières résiduelles à la maison représente un défi pour plusieurs. C'est pourquoi de nombreux outils ont été conçus pour vous guider, en plus de nos équipes qui sont disponibles pour répondre à vos questions. De simples gestes, tous les jours, dans toutes les maisonnées, voilà comment améliorer nos performances», indique le conseiller municipal et président de la commission Environnement et développement durable, M. Raymond Hénault.

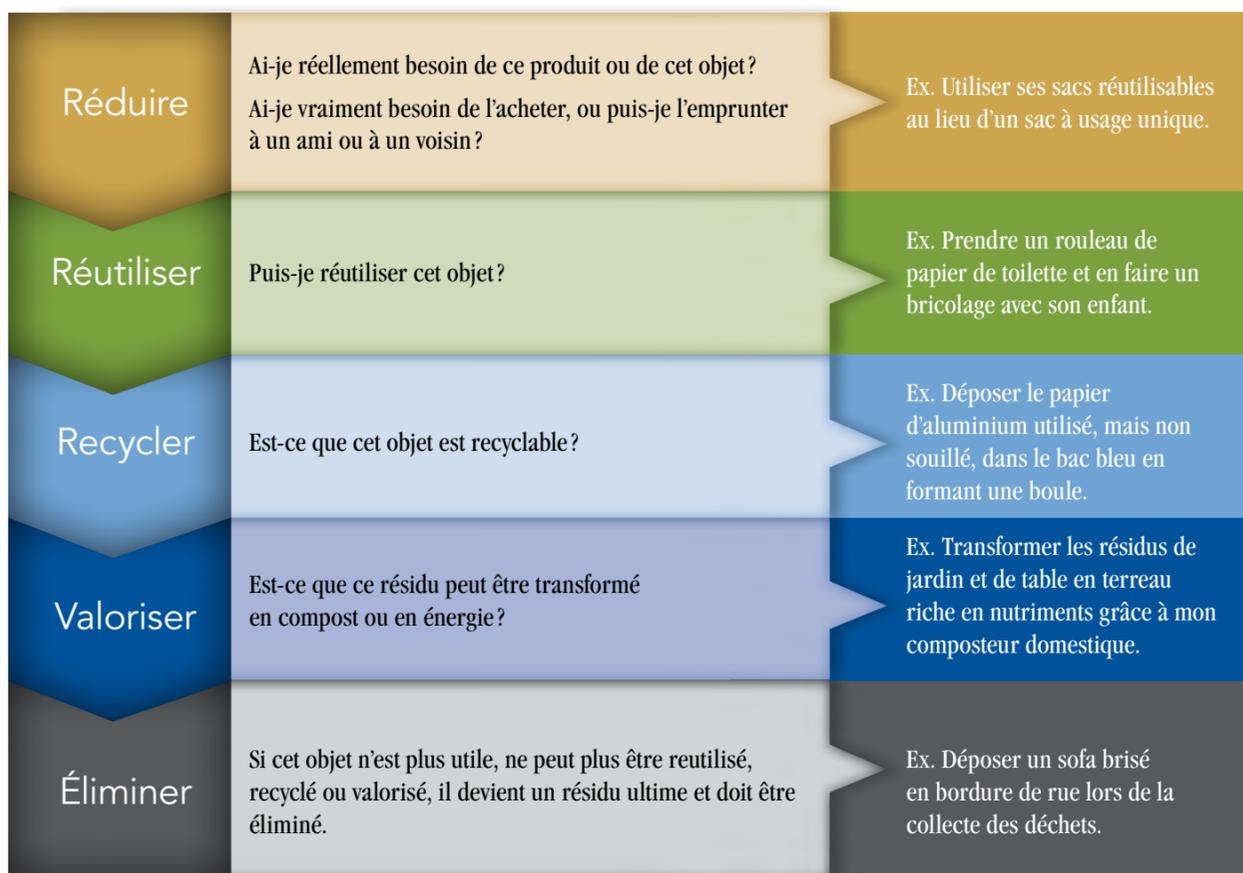
Comme le démontre la hiérarchie des 3RV-E, si une matière ne peut être réemployée, elle doit être déposée dans le bon bac. Le tri à la maison revêt alors une importance capitale afin que chaque matière prenne le bon chemin vers la valorisation. La section « Vie citoyenne – Collectes et écoparcs » du site internet de la Ville regorge d'informations qui vous indiquent de quelle manière vous départir de vos matières résiduelles en fonction des collectes offertes. La municipalité met également à votre disposition le Bottin vert, une carte interactive qui rassemble les points de dépôt qui recueillent et donnent une seconde vie à vos objets de toute sorte. Vous pouvez consulter cet outil au ville.repentigny.qc.ca/collectes.

Pour toute question, pour en savoir plus sur les bonnes pratiques à adopter quant à la gestion des matières résiduelles ou pour tout autre accompagnement, n'hésitez pas à contacter la ligne Info-Environnement au 450 470-3830 ou à info-environnement@ville.repentigny.qc.ca.

Du bac noir au bac brun

Depuis les dernières années, Repentigny diversifie son offre de collectes afin que chaque matière puisse être valorisée adéquatement. «Non seulement il s'agit d'une bonification de services pour nos citoyennes et nos citoyens, mais cela engendre de grands bénéfices pour notre environnement. La collecte des matières organiques, qui arrivera sur le territoire à compter du 1^{er} octobre, est un outil supplémentaire qui, rappelons-le, permettra de valoriser la moitié des matières présentement jetées aux déchets», ajoute M. Hénault.

En effet, une fois mise en place, la collecte des matières organiques deviendra une alternative importante à la collecte des déchets. Les résidus alimentaires, les résidus verts et certains autres résidus, par exemple les papiers essuie-tout, les mouchoirs et les cheveux, devront dorénavant être déposés dans le bac brun. «Ne soyez pas surpris, avec cette nouvelle façon de trier vos matières, vos poubelles seront pratiquement vides. Ça, c'est de la performance!», conclut le président de la commission Environnement et développement durable.



En vous posant ces questions, vous remarquerez qu'il est possible de valoriser bien des matières à l'aide d'actions simples et qu'au final, très peu de résidus doivent prendre le chemin de l'enfouissement.



Collecte des matières organiques : prochaines étapes

1^{er} octobre 2018 : début de la collecte des matières organiques (phase I)

Septembre : distribution des bacs de 240 L, incluant les bacs de cuisine, une trousse d'information et des échantillons de sacs compostables

Juin, juillet, août : campagne d'information et de sensibilisation

Pour toute question concernant l'implantation de la collecte des matières organiques sur le territoire, consultez le ville.repentigny.qc.ca/collecteMO.

Bilan 2017

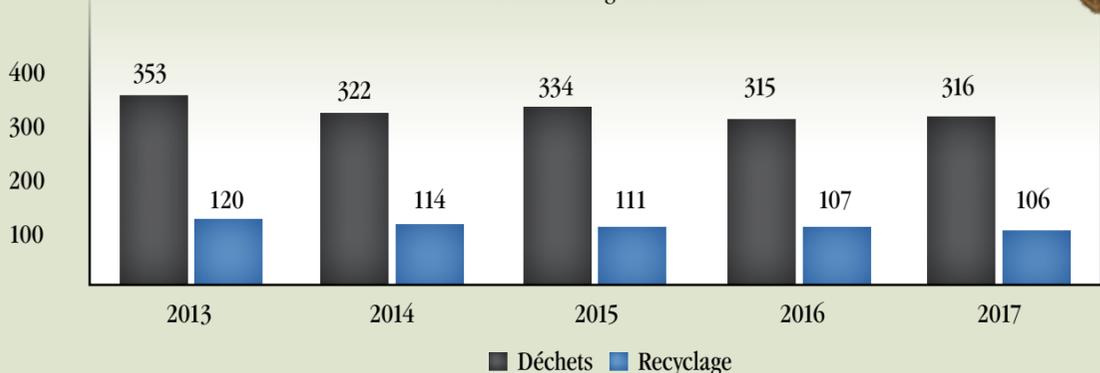
Déchets

En 2017, les Repentignois ont envoyé 26 879 tonnes métriques (t.m.) de déchets au site d'enfouissement, et ce, malgré l'accroissement de la population. Une légère hausse par rapport à l'an dernier. Toutefois, depuis 2013, la quantité de déchets éliminés par habitant a diminué de 10,5 %.

Recyclage

Le portrait des matières recyclables collectées demeure similaire à celui de 2016, soit 106 kg par habitant. Nous pouvons améliorer nos performances en faisant un meilleur tri. Pensons recyclage!

Collecte porte-à-porte
Volume en kg/habitant





Sécurité publique

Treize recrues se joignent à l'équipe

La Ville de Repentigny a procédé à l'assermentation officielle de 12 policiers temporaires et d'un agent de prévention lors de la cérémonie d'assermentation et de reconnaissance des policiers, des pompiers et des citoyens le 9 mai dernier.

Cette soirée protocolaire, qui en était à sa huitième édition, permet également d'honorer les récipiendaires des médailles et barrettes pour 20 ans, 30 ans et 40 ans de services distingués, de confirmer l'obtention du statut de régulier et de promotions pour certains, et de souligner les départs à la retraite.

Deux citoyens émérites

Lors de cet événement, deux prix Mérite civique ont été remis. Initié en 2012, le programme du Mérite civique vise à souligner publiquement et mettre à l'avant-plan des gestes de bravoure, de civisme ou des actions remarquables accomplis par des citoyens repentinois, par des employés municipaux ou des gens de l'extérieur qui ont porté secours à des Repentinois.

Ainsi, un résident du territoire a été reconnu pour sa vigilance et son apport dans l'arrestation de plusieurs suspects dans une affaire de vol.

De plus, Sylvain Durocher, capitaine au Service de prévention et lutte contre les incendies, a reçu un prix Mérite civique pour sa contribution humanitaire lors du passage de l'ouragan Irma dans les Caraïbes à l'automne 2017. En vacances au même moment en République dominicaine, il a choisi de rester sur place afin d'assister les services d'urgence, mettant à profit son expertise en situation d'urgence, et ce, malgré les risques encourus.

Reconnaissance de deux agents en mission de paix

Les agents du Service de police Mario Boisvert et Pierre-Paul Tardif ont également reçu, lors de la cérémonie, la Médaille du maintien de la paix des Nations Unies, soulignant leur année passée en mission humanitaire à Haïti de décembre 2016 à décembre 2017. Cette médaille est décernée en reconnaissance à au moins 30 jours de service cumulatifs au sein d'une mission de maintien de la paix internationale ou des Nations Unies.



Un succès pour l'activité Café avec un policier

Le 16 mai dernier s'est déroulée la première édition 2018 de l'activité Café avec un policier, au cours de laquelle les Repentinoises et les Repentinois ont pu discuter avec leur service de police. Cette initiative a été mise sur pied afin de créer une proximité avec la population, de démystifier le métier de policier et de briser l'isolement dans la communauté.

Plusieurs citoyennes et citoyens ont participé à cet événement. « Le Service de police de la Ville de Repentigny est fier d'offrir l'activité Café avec un policier, qui permet un rapprochement avec la population. Par le fait même, nous encourageons la communauté à profiter de cette opportunité pour faire entendre ses opinions qui ont une valeur importante pour nous », mentionne M. Raymond Hénault, président de la commission Sécurité urbaine.

Des racines américaines

Maintenant à sa troisième édition à Repentigny, le programme Café avec un policier existe depuis de nombreuses années aux États-Unis. Ce n'est que depuis peu que cette activité a été adaptée au Québec par des services de police, puis par la Sûreté du Québec.

Restez à l'affût pour connaître les détails quant à la prochaine rencontre de Café avec un policier.



Protection du voisinage Repentigny

Le service de prévention maintenant offert aux commerçants

Le programme Protection du voisinage Repentigny, dont l'objectif est de prévenir la criminalité et d'accroître la sécurité au sein de la communauté, offre désormais un service de prévention personnalisé aux commerçants.

Élaboré et géré en collaboration avec le Service de police de Repentigny, le volet Commerçants de Protection du voisinage Repentigny consiste à informer les propriétaires ou les responsables de certains commerces, par courriel, des délits qui se produisent sur le territoire en lien avec leur secteur d'activité. L'organisme souhaite ainsi encourager les commerçants ciblés à adopter des comportements préventifs en plus de faciliter la résolution des délits.

Inscription

Les commerçants qui souhaitent bénéficier gratuitement de ce nouveau service doivent remplir le formulaire disponible sur le site internet de la Ville, sous l'onglet « Vie citoyenne – Protection du voisinage ».

Pour être admissibles, les commerces doivent être conformes à la réglementation municipale et œuvrer dans l'un des champs d'activité ciblés (la liste complète est disponible sur le site web de la Ville).

À propos de Protection du voisinage Repentigny

Chapeauté par le Service de police, Protection du voisinage Repentigny offre une variété de services gratuits, notamment la surveillance de quartiers, qui consiste à aviser les membres des activités suspectes ayant cours dans leur secteur (vol,



▲ MM. Raymond Hénault, conseiller municipal et président de la commission Sécurité urbaine, Alain Bienvenu, directeur général de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, Gaétan Grenier, coordonnateur de Protection du voisinage Repentigny, et Daniel Archibald, directeur adjoint au Service de police, ainsi que Mmes Sylvie Lusignan, agente de renseignements, et Vivianne Joyal, directrice adjointe au Service d'aménagement et de développement du territoire.

introduction par effraction, etc.) Protection du voisinage Repentigny compte à ce jour près de 11 400 membres.

Les citoyens qui désirent devenir membres du programme ou obtenir de plus amples informations sont invités à consulter le ville.repentigny.qc.ca/protection ou à communiquer avec le responsable, à protection.voisinage@ville.repentigny.qc.ca ou au 450 654-6472.

Les membres sont invités à se procurer gratuitement l'autocollant Protection du voisinage Repentigny et à l'apposer sur les fenêtres ou les portes de leur résidence. Les autocollants sont disponibles à la réception de l'hôtel de ville.

Cherchez et trouvez les ventes-débarras à Repentigny

Parcourez la ville à la recherche des ventes-débarras la fin de semaine des 9 et 10 juin prochain.

À la Ville de Repentigny, cet événement est permis sur le territoire uniquement la deuxième fin de semaine des mois de juin et de septembre, de 9 h à 21 h.

Dans le cas d'une journée pluvieuse, les ventes-débarras seront reportées le même jour de la fin de semaine suivante. Par exemple, s'il pleut le samedi 9 juin, la vente sera reportée au samedi suivant, soit le 16 juin.

Inscrivez-vous pour paraître dans la carte

Pour paraître dans la carte diffusée dans le journal Hebdo Rive Nord et sur notre site web, envoyez-nous vos coordonnées par l'un des deux moyens suivants, au plus tard le 28 mai :

- Par courriel à ventes-debarras@ville.repentigny.qc.ca
- Par téléphone au 450 470-3484 (il s'agit d'une boîte vocale programmée afin de recevoir vos informations)

Dans votre communication à la Ville, précisez vos nom, adresse, numéro de téléphone et le ou les jours de votre vente-débarras. Veuillez noter que seule votre adresse civique figurera sur la liste diffusée, et qu'en raison du fort volume de messages, vous n'aurez pas de retour d'appel confirmant votre ajout à la carte et à la liste.

Visitez le ville.repentigny.qc.ca, dans la section « Permis et urbanisme », pour plus d'informations.

Atténuation des limites de vitesse

Le projet pilote du 40 km/h se poursuit

Après une première phase concluante réalisée à l'automne 2017, le projet pilote d'atténuation des limites de vitesse se poursuit cet été dans trois nouveaux secteurs.

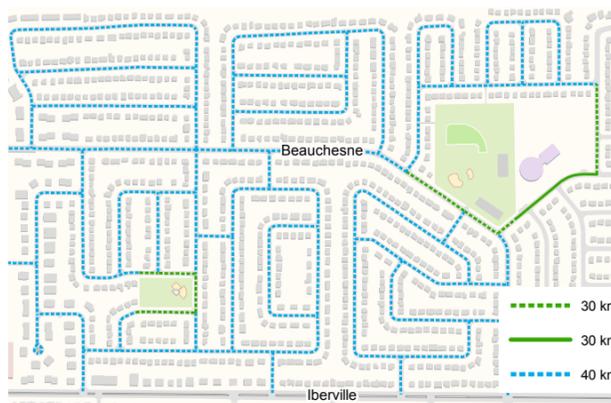
Ainsi, la limite de vitesse dans les rues des quartiers suivants passera de 50 km/h à 40 km/h, excepté aux abords des parcs où la limite sera de 30 km/h :

- Secteur Laroche, délimité par le boulevard L'Assomption, le boulevard de la Rochelle et l'autoroute 40 en direction est;
- Secteur Beauchesne, délimité par le boulevard Iberville, la rue Valmont, l'autoroute 40 en direction est et l'école des Moissons (rue Nollet).

De plus, la limite passera de 70 km/h à 50 km/h sur le chemin de la Presqu'île, dans sa portion repentignoise.

Cette seconde et dernière phase permettra de confirmer l'efficacité de cette mesure d'atténuation sur la vitesse dans les rues. Cette fois, le 40 km/h sera également testé sur certaines artères collectrices, soit une partie des boulevards L'Assomption et de la Rochelle, la rue Champigny, la rue Beauchesne et le chemin de la Presqu'île.

Tout au long du projet pilote, des agents patrouilleurs seront présents dans ces secteurs afin de sensibiliser les usagers au respect des nouvelles limites.



Application à grande échelle

D'ici la fin de l'été, les citoyens résidant dans l'un des secteurs du projet pilote, particulièrement ceux demeurant sur l'une des collectrices touchées, seront invités à nous faire part de leur appréciation de la mesure par le biais d'un sondage. Ultiment, l'objectif est de déployer cette mesure à l'ensemble du territoire, à l'exception de certaines artères principales, notamment les boulevards Brien, Lacombe et Iberville, et les rues Notre-Dame et Notre-Dame-des-Champs.

Une mesure complémentaire

L'atténuation des limites de vitesse s'ajoute à l'éventail d'actions qui sont entreprises quotidiennement afin d'assurer la sécurité des voies de circulation sur le territoire. « Cette mesure n'aura d'impact que parce qu'elle s'inscrit en complément de nombreux moyens déjà déployés, par exemple les campagnes de sensibilisation, la surveillance policière ou l'installation de structures, tels les stèles radar et les brigadiers statiques. Chacun a un rôle à jouer et nous comptons sur la collaboration des automobilistes pour respecter ces nouvelles limites et ainsi contribuer à faire de nos quartiers des milieux encore plus sûrs », explique le conseiller municipal et président de la commission Sécurité urbaine, M. Raymond Hénault.



▲ Les conseillers municipaux et membres de la commission Sécurité urbaine MM. Raymond Hénault et Stéphane Machabée, entourés du lieutenant Frédéric Pierre, de l'agente Nadine Demers et de l'inspecteur-chef Patrick Gaudreault.

Concrètement, l'ensemble de ces mesures vise à maintenir, voire améliorer, le bilan routier repentignois qui se caractérise par une baisse globale des accidents de la route de 22 % depuis 2012.

Un projet pour répondre à vos préoccupations

Le projet pilote d'atténuation des limites de vitesse a d'abord été déployé à la suite d'un sondage réalisé sur la plateforme Parlons Repentigny auquel ont répondu plus de 230 citoyens en juillet 2017. Les résultats avaient démontré une préoccupation quant à la sécurité des piétons et des cyclistes circulant sur le territoire.

Une première phase avait alors été réalisée dans deux secteurs du territoire, soit le quadrilatère formé par le boulevard Industriel, le boulevard L'Assomption, la rue Valmont et l'autoroute 40 et celui délimité par la rue Saint-Paul, le boulevard le Bourg-Neuf, le boulevard J.-A.-Paré et la voie ferrée.

Travaux d'infrastructures

Règles d'utilisation de la rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent

Les plaisanciers pourront profiter des belles journées pour se balader sur le fleuve en empruntant la rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent à compter du 18 mai, si le niveau de l'eau le permet.

Pour en faire l'utilisation, les propriétaires d'embarcation doivent obligatoirement se procurer un permis. Celui-ci donne accès à la descente et au stationnement pour un véhicule et une remorque.

Tarification

Les utilisateurs doivent détenir un permis, saisonnier ou journalier, pour profiter de ces installations nautiques.

	Permis saisonnier 7 jours	Permis saisonnier 4 jours - Lundi au jeudi seulement	Permis journalier
Résident	100 \$	60 \$	20 \$
Non-résident	500 \$	60 \$	-----

Lieux pour se procurer un permis

Le permis saisonnier (résident et non-résident) est disponible à l'hôtel de ville de Repentigny, au comptoir du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, pendant les heures d'ouverture, soit :

Lundi au mercredi	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Jeudi	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30
Vendredi	de 8 h à 12 h

Le permis journalier, réservé aux résidents repentignois seulement, est disponible en semaine au comptoir du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire ainsi que les samedis et dimanches, directement sur place, à la rampe de mise à l'eau.

Pour bénéficier du tarif résident, les Repentignois devront présenter leur carte Citoyen. Pour connaître tous les détails reliés à la tarification et à la réglementation, consultez le ville.repentigny.qc.ca.

Information : 450 470-3400 ou loisirs@ville.repentigny.qc.ca

De belles améliorations au réseau routier cet été

La saison des grands chantiers routiers est déjà bien amorcée. Au cours des prochains mois, ce sont plus de 7,5 M\$ qui seront consacrés au réseau routier repentignois.

D'importants travaux auront lieu sur le territoire au cours de l'été. On procédera notamment à la réfection complète des infrastructures (aqueduc, égouts, fondations de rues, pavage et bordures) sur les rues Éthier, Jeanne-Mance, de la Place Beaujeu et Cazeneuve. Des travaux de même nature, soit la réfection de la chaussée, de même que la construction d'une nouvelle portion de trottoir, seront effectués sur la rue Sainte-Jeanne-d'Arc.

Des travaux de réfection de la chaussée seront aussi réalisés sur la rue Beauchesne, où l'on procédera également au remplacement de trottoirs du côté est et à la construction d'une piste multifonctionnelle hors-chaussée, du côté ouest.

Sur les rues Bellefeuille et Mercier ainsi que sur les rues Lapierre et Daigle, la Ville réalisera des travaux de réhabilitation de la conduite d'aqueduc par gainage structural, un procédé qui consiste à glisser à l'intérieur de la conduite abimée une gaine qui se déploie et qui se fixe à la vieille conduite afin d'assurer sa remise à neuf, et ce, sans excavation.

S'ajoutent à tout cela des travaux de réfection de trottoirs, menés sur l'ensemble du territoire, et la bonification du réseau cyclable par l'addition de tronçons dans différents secteurs.

Piste multifonctionnelle sur Brien

Tandis que les démarches évoluent pour la reconstruction de la passerelle piétonnière du viaduc Brien, la Ville procédera pour sa part à l'aménagement d'un nouveau segment de piste multifonctionnelle pour relier cette structure au réseau repentignois. Le nouveau tronçon sera situé du côté sud de l'autoroute, tout



▲ Chantier de la rue Sainte-Jeanne-d'Arc

juste devant les Galeries Rive Nord, et il sera aménagé hors de la voie de circulation. Rappelons qu'une portion de la passerelle Brien a dû être démantelée ce printemps à la suite d'un accident survenu sur l'autoroute 40. La construction de la passerelle avait été réalisée en partenariat avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MT-MDET). L'étude en cours implique également cette instance et la Ville de Repentigny. Tout est mis en œuvre pour que les citoyens puissent retrouver de cette installation dans les meilleurs délais.

65 M\$ en quatre ans

La mairesse Chantal Deschamps a rendu public le plan d'intervention de son administration à l'égard des grands chantiers routiers. De 2017 à 2020, ce sont plus de 65 M\$ qui seront investis dans nos infrastructures.

Découvrez les piscines extérieures et les jeux d'eau

L'été est à nos portes, c'est le moment d'en profiter

L'été arrive à grands pas et c'est déjà le moment de penser aux piscines extérieures et aux jeux d'eau où se rafraîchir pendant les grandes chaleurs. Savez-vous où se trouve la piscine la plus près de chez vous? Et les horaires de vos jeux d'eau préférés? Découvrez tout ce que vous devez savoir sur les installations municipales estivales.



Les piscines extérieures

En plus de la piscine intérieure du Centre aquatique Jacques-Dupuis qui vous accueille toute l'année, plongez cet été dans une des sept piscines extérieures du territoire.

Les piscines extérieures vous accueilleront du 23 juin au 19 août selon l'horaire ci-dessous. L'accès est gratuit avec la carte Citoyen ou 2 \$ par personne sans la carte.

- Piscine Champigny (225, rue Champigny)
- Piscine de la Paix (170, rue de Berthier)
- Piscine Jean-Claude-Crevier (219, boul. J.-A.-Paré)
- Piscine Lachapelle (45, rue Valois)
- Piscine Laforest (175, rue Lorange)
- Piscine Rivest (685, boul. Iberville)
- Piscine Thifault (457, rue Robillard)

	Lundi au mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi, dimanche
7 h à 9 h	Tous/3 c**	-	-	-
10 h à 12 h	Tous	Tous	Tous	-
13 h à 17 h	-	-	Tous	Tous/1 c*
13 h à 20 h	Tous/1 c*	Tous/1 c*	-	-

c : couloir
 *Piscines Champigny, Jean-Claude-Crevier et de la Paix
 **Piscine Champigny



Du 20 au 26 août, et les 1^{er} et 2 septembre, les bains pour tous seront ouverts de 13 h à 18 h les vendredis, samedis et dimanches dans les piscines Champigny et Jean-Claude-Crevier. Un couloir sera disponible les samedis et dimanches.

Les jeux d'eau

Deux nouveaux sites de jeux d'eau s'ajoutent cette année! En plus des six installations déjà existantes, découvrez les jeux d'eau du parc Larochelle et du parc Maurice-Richard.

Les jeux d'eau seront en fonction tous les jours de 10 h à 19 h, du 11 juin au 9 septembre.

- Parc Deschamps (243, rue Lanoue)
- Parc Frédéric-Coiteux (1163, boul. Basile-Routhier)
- Parc Lajoie (75, rue Lajoie)
- Parc Larochelle (366, rue Marquis)
- Parc Marie-Soleil-Tougas (250, de la Paix)
- Parc Maurice-Richard (200, boulevard Louis-Philippe-Picard)
- Parc Rochefort (1286, rue Notre-Dame)
- Parc Sanguinet (130, rue Sanguinet)



Profitez des Boîtes à jeux libres et des Croque-livres

Les Boîtes à jeux libres sont de retour dans deux nouveaux parcs repentignois : le parc Laforest et le parc de la Seigneurie. De juin à septembre, les enfants pourront s'amuser et bouger en plein air en empruntant du matériel récréatif de toute sorte. Libres d'accès de 10 h à 19 h tous les jours, ces coffres extérieurs ont été conçus et remplis pour permettre aux enfants et aux familles de jouer pleinement des installations mises à leur disposition dans les parcs.

Les équipements prêtés doivent demeurer dans le parc où la boîte est située, et être replacés dans le coffre après utilisation pour permettre à d'autres personnes d'en bénéficier.

Des Croque-livres s'ajoutent aussi à l'offre

En plus des Boîtes à jeux libres, une nouvelle initiative prendra vie cet été dans ces parcs. Des Croque-livres, comprenant des livres pour les 0 à 12 ans, seront installés afin de mobiliser les enfants et leur famille autour d'un plaisir commun : la lecture.

Le principe des Croque-livres est fort simple : chacun est invité à prendre ou à donner un livre jeunesse. Il s'agit donc d'un réseau de partage de livres alimenté par les familles. Bonne lecture!

Le Fitness en plein air se déplace dans les parcs

Les séances gratuites de Fitness en plein air sont de retour avec les spécialistes Max Pinchinat et Éline Desjardins, mais cette année, en plus des séances à l'île Lebel, le fitness se déplace dans les parcs de la ville. Retrouvez ainsi vos deux entraîneurs préférés dans un parc près de chez vous.

Séances dans les parcs

De 18 h 30 à 19 h 30

- 28 juin : Île-Lebel
- 5 juillet : des Artisans
- 12 juillet : Rochefort
- 19 juillet : Marie-Soleil-Tougas
- 26 juillet : Saint-Laurent
- 2 août : Larochelle
- 9 août : des Premières-Nations
- 16 août : J.-C.-Crevier
- 23 août : Deschamps
- 30 août : Entramais

Séances au parc de l'Île-Lebel

Jusqu'au 1^{er} septembre

Lundi : 18 h 30 à 19 h 30

Mardi, jeudi et samedi : 10 h à 11 h

Un défi santé réussi grâce à des partenaires impliqués

Le Défi santé a pris fin le 30 avril dernier, mais les bonnes résolutions continuent toute l'année. Avec près de 1844 inscriptions, la Ville de Repentigny démontre une nouvelle fois son enthousiasme pour le sport et les saines habitudes de vie.

Au cours du mois d'avril dernier, ce sont plus de 100 occasions de bouger gratuitement qui étaient offertes aux citoyennes et aux citoyens grâce à la collaboration indispensable des partenaires de la Ville.

Merci aux partenaires

Alors un grand merci à la Maison de la Famille La Parenthèse - Cuisines collectives la Joyeuse Marmite, le Complexe sportif Gilles-Tremblay, le Centre récréatif de Repentigny, le Centre communautaire Laurent-Venne, le Club de karaté Shotokan de Repentigny, le Club de tennis de table TOPS, Frisbee Ultime Lanaudière, l'Association Hokano Mikata, le Club d'athlétisme Lanaudière Olympique, le Club de course Les Aspirants, le Club des marcheurs de l'Île Lebel et Cardio Plein Air Repentigny.

Vous avez aimé essayer un nouveau sport pendant le Défi santé? Alors n'en restez pas là et retournez visiter les organismes partenaires de la Ville de Repentigny pour persévérer dans votre activité préférée!



Inauguration de nouveaux équipements



▲ Inauguration des nouveaux terrains de tennis du parc Thifault

Les quatre nouveaux terrains de tennis du parc Thifault ont été inaugurés le 2 mai dernier en présence, de gauche à droite sur la photo, de M. Alain Poirier, chef de division – sport, Mme Cécile Hénault, présidente de la commission Sports, activités physiques et plein air, Mme Janic Durocher, joueuse de l'Académie Tennis Momentum, M. Arnaud Jusselin, directeur de l'Académie Tennis Momentum, Mme Fernande Paris, présidente du Club de tennis de Repentigny, Mme Denyse Peltier, conseillère municipale du district, et Mme Justine Longpré, coordonnatrice à la programmation sportive à la Ville de Repentigny.



▲ Inauguration des nouvelles installations du parc Laforest

La première phase d'aménagement du parc Laforest a été inaugurée le 12 mai dernier. Parc à vocation intergénérationnelle et à l'accessibilité universelle, le parc Laforest est le lieu idéal pour toute la famille. Sur la photo, derrière les jeunes citoyens et de gauche à droite, M. Sylvain Benoit, conseiller municipal et Mmes Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, Josée Mailhot, conseillère municipale, Cécile Hénault, présidente de la commission Sports, activités physiques et plein air, Jennifer Robillard, conseillère municipale et Denyse Peltier, conseillère municipale.

Mai : un mois rempli d'activités pour les familles

Au cours des dernières semaines, les familles repentignoises ont eu plusieurs occasions de sortir et de s'amuser! Le Festival Petits bonheurs a d'abord accueilli les enfants de 0 à 6 ans pour leur faire vivre toutes sortes d'activités culturelles. Puis, avec l'arrivée du beau temps est venue la Fête des familles, un rendez-vous annuel qui permet de passer du temps de qualité en famille. Ateliers, spectacles et activités créatives... Impossible de s'ennuyer!

Les familles ont exploré une des techniques employées par Annie Conceicao-Rivet, dont les œuvres sont exposées au Centre d'art Diane-Dufresne jusqu'au 3 juin. ▶

La Fête des familles



▲ Le spectacle Clovis et Mordicus en a fait rire plus d'un.

Un nouveau Croque-livres pour les 0 à 12 ans est installé au parc Laforest pour la saison estivale. Une belle découverte à faire en famille! ▼



Le Festival Petits bonheurs



▲ Les enfants ont préparé des bracelets musicaux à l'aide de grelots, de ficelle et de pâte magique.



▲ Les tout-petits ont eu du plaisir à taper sur leurs bottes et à claquer dans leurs mains à l'occasion de l'atelier de gumboots!

Élus et employés municipaux étaient de la fête le samedi 12 mai dernier! Sur cette photo, citoyens et amuseuses publiques sont accompagnés de M. David Magny, coordonnateur à la vie communautaire, et Mme Stéphanie Gilbert, chef de section Programmation au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, ainsi que de Mme Josée Mailhot, conseillère municipale et présidente de la commission Familles et aînés, des loisirs et de la vie communautaire, et de M. Sylvain Benoit, conseiller municipal. ▶

Mme Deschamps a profité de l'occasion pour célébrer les familles, quelle que soit leur forme et leurs racines. Elle a également souligné l'apport précieux des partenaires des milieux communautaire, culturel et sportif qui contribuent au mieux-être des familles à Repentigny. ▼



Le Créalab souffle sa première bougie

En avril 2017, la Ville de Repentigny inaugurait son Créalab, un espace de création technologique axé sur l'apprentissage collaboratif et destiné aux adolescents et aux jeunes entrepreneurs. Un an plus tard, plus de 15 000 entrées y ont été enregistrées! Le succès du Créalab est tangible.



Né d'une volonté du Réseau des bibliothèques de Repentigny d'attirer plus d'adolescents dans ses établissements, ce projet novateur est devenu un lieu que des centaines de jeunes s'approprient aujourd'hui. Incubateur technologique et laboratoire d'innovation, de création et d'apprentissage, le Créalab est un milieu de vie où les ados socialisent, s'expriment et s'autoforment.

Un projet conçu pour les jeunes, avec les jeunes

« Si le Créalab est tant apprécié des élèves du secondaire et des cégeps, c'est notamment parce que ces derniers ont été partie

prenante du projet, de l'étape d'idéation à l'inauguration. Ils ont ainsi pu donner leurs idées de manière à ce que l'endroit et ses services répondent à leurs attentes et à leurs besoins », explique Denyse Peltier, conseillère municipale et présidente de la commission Arts, culture et lettres.

L'accès aux équipements est gratuit pour les Repentignoises et Repentinois. L'espace comprend différentes zones consacrées à la créativité numérique : création audio et vidéo, animation image par image, bande dessinée, photographie, infographie et robotique, et bien d'autres.

Un levier pour les entrepreneurs en devenir

Chaque semaine, les jeunes entrepreneurs peuvent aussi bénéficier des équipements et des conseils des professionnels pour bâtir leur projet entrepreneurial. Le Créalab propose un programme incluant des conférences, de la formation entre pairs, de la veille informationnelle et l'utilisation privilégiée de locaux et d'équipements.

Votez pour le Créalab

Finaliste aux OCTAS 2018, le Créalab s'est hissé parmi les projets qui ont mis à profit les technologies de l'information et le numérique de manière particulièrement distinctive, créative et novatrice.

Les prix seront décernés par le Réseau ACTION TI le 13 juin prochain, mais, d'ici là, il est possible de voter pour le prix « Coup de cœur ».

Rendez-vous en grand nombre au actionti.com pour voter pour le Créalab!



Rencontrez l'auteure Marie Laberge

L'auteure Marie Laberge sera à Repentigny le lundi 4 juin à partir de 19 h dans le cadre des célébrations du 25^e anniversaire de la bibliothèque Robert-Lussier. Lors de cette soirée exclusive, elle s'entretiendra avec l'animateur Frédéric Lapierre. Venez assister à cette entrevue littéraire avec l'auteure de « Ceux qui restent », « Le Goût du bonheur » et « Mauvaise Foi ».

Cet événement est gratuit. Pour participer, il suffit de s'inscrire en ligne ou au comptoir du prêt de l'une des bibliothèques.



▲ Marie Laberge sera à la bibliothèque Robert-Lussier le 4 juin. © Michel Cloutier.

La Biblio-Mobile

Pour une nouvelle année, la Biblio-Mobile se déplace dans les parcs et à la gare. Ne ratez pas le véhicule identifié aux couleurs du Réseau des bibliothèques pour emprunter des livres, en réserver ou vous abonner gratuitement à la bibliothèque (preuve de résidence exigée). Consultez les horaires au ville.repentigny.qc.ca

Inscription au Club des Aventuriers du livre

Le Club des Aventuriers du livre est de retour pour un été de lecture et de découverte sur le thème du camping! Les jeunes âgés de 5 à 12 ans sont invités à s'inscrire au club dès le 19 juin pour participer aux concours, prendre part aux animations et assister au spectacle de clôture le 22 août. Une grande soirée d'inscription se tiendra le mardi 19 juin, de 18 h 30 à 20 h, à la bibliothèque Robert-Lussier. Aucune inscription n'est requise pour participer à la soirée.

Dates à retenir

28, 29 et 30 mai : collecte des encombrants (rappel)

Secteurs 1 et 2 : 30 mai | Secteur 3 : 28 mai | Secteur 4 : 29 mai

La collecte des encombrants permet de se départir d'appareils ménagers, réfrigérateurs et électroniques, de meubles de grandes dimensions et de tout objet excédant 1 m (3 pi) de longueur ou pesant plus de 25 kg (55 lb).

Les matières doivent être déposées en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte.

Les matelas et les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) ne sont pas ramassés lors de cette collecte. Les matelas doivent être jetés aux déchets, quant au CRD, ils sont acceptés aux écoparcs.

En tout temps, consultez le Bottin vert disponible sur le site web de la Ville pour trouver le bon endroit où vous départir de vos objets désuets.

Vos meubles ou vos électroménagers sont fonctionnels et en bon état? Donnez-leur une seconde vie au profit des plus démunis en faisant appel au service de cueillette à domicile de la Société Saint-Vincent de Paul. Information : 450 654-9703

Jusqu'au 1^{er} octobre : restrictions d'arrosage en vigueur

Conformément au règlement 252 concernant l'eau potable, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre, l'arrosage des pelouses doit se faire selon l'horaire suivant :

	Numéros civiques pairs		Numéros civiques impairs	
	Arrosage manuel	Système d'irrigation (sous-terrain)	Arrosage manuel	Système d'irrigation (sous-terrain)
Jours pairs	6 h à 8 h 19 h à 20 h	4 h à 6 h		
Jours impairs			6 h à 8 h 19 h à 20 h	4 h à 6 h

Le 31^e jour des mois de mai, juillet et août, il est strictement interdit d'arroser, que votre numéro soit pair ou impair, et ce, pour l'ensemble du territoire.

À noter que quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 400 \$ s'il s'agit d'une personne physique et de 600 \$ s'il s'agit d'une personne morale, plus les frais.

En guise de rappel, il est interdit d'utiliser un boyau d'arrosage pour nettoyer les entrées d'autos, les allées et les patios. Consultez le règlement dans son intégralité sur notre site web.

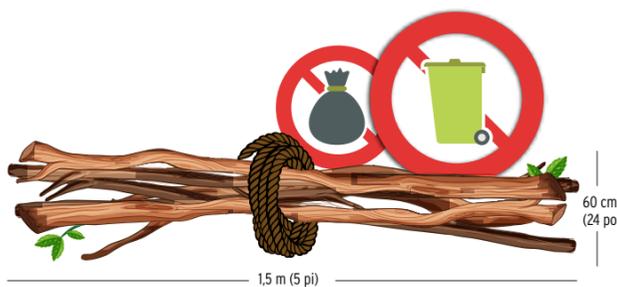
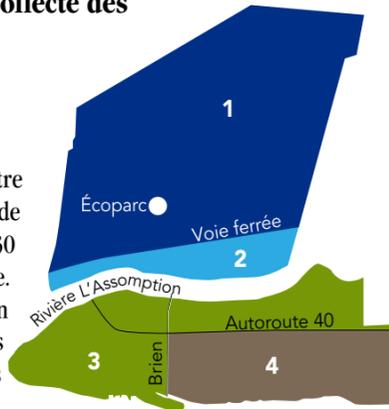
11, 12 et 13 juin : collecte des branches

Secteurs 1 et 2 : 13 juin

Secteur 3 : 11 juin

Secteur 4 : 12 juin

Les branches doivent être déposées en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte. Elles sont acceptées en quantité illimitée, mais doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

Pour toutes questions concernant les diverses collectes, visitez le ville.repentigny.qc.ca/collectes.

Pour la période estivale

L'équipe environnementale reprend du service

Les agents de sensibilisation à l'environnement sont de retour! Soyez aux aguets, parce que sur la selle de leur vélo, ils patrouilleront tout l'été afin de vous sensibiliser aux pratiques écoresponsables à adopter en période estivale.

Concrètement, ils assurent le respect des règlements municipaux ayant trait à l'utilisation de l'eau potable et à la gestion des matières résiduelles. S'ils constatent une problématique, ils déposeront un carton d'information personnalisé à la résidence, détaillant l'irrégularité et la solution proposée. Bien que la sensibilisation soit leur principal objectif, ils peuvent remettre un avis d'infraction à un citoyen qui ne se conformerait pas à la réglementation.

Les agents de sensibilisation à l'environnement peuvent également vous renseigner sur l'entretien d'une pelouse écologique ou identifier certaines plantes nuisibles comme l'herbe à poux.

Vous pourrez aussi voir la brigade environnementale lors de plusieurs événements estivaux. Cette année, ils auront une toute nouvelle mission alors qu'ils animeront la caravane de la collecte des matières organiques, où vous pourrez en apprendre un peu plus sur ce service qui débutera cet automne. L'horaire des sorties de la caravane sera bientôt disponible sur le site web de la Ville.

«L'équipe environnementale joue un rôle déterminant dans le rayonnement et l'application de notre Politique environnementale. Ils sont nos yeux sur le terrain, mais surtout, ils constituent de bonnes références pour les citoyennes et les citoyens qui auraient besoin d'être accompagnés dans l'application de méthodes d'entretien écoresponsables, ou encore, dans la gestion de leurs



matières résiduelles. Nous sommes ravis de les retrouver encore cette année!», indique le conseiller municipal et président de la commission Environnement et développement durable, M. Raymond Hénault.

En tout temps, n'hésitez pas à arrêter les agents de la brigade et à leur poser vos questions de nature environnementale.

L'inventaire des raccordements inversés aux égouts se poursuit

En plus des six agents de sensibilisation à l'environnement et d'une chef d'équipe, la brigade se compose de quatre préposés à l'inventaire des raccordements inversés aux égouts. Ne vous surprenez pas s'ils cognent à votre porte, puisqu'ils poursuivront leurs

visites à domicile au cours des prochains mois, et ce, même les soirs et les fins de semaine. Une fois à votre domicile, ils procèdent à un test au colorant dans le raccordement qui relie votre propriété au réseau sanitaire de la ville.

Pour cette année, l'équipe prévoit compléter l'inspection des secteurs Le Gardeur et Valmont-sur-parc et poursuivre ses vérifications dans la portion est de la ville, plus particulièrement au sud de l'autoroute 40.

La Ville de Repentigny a l'obligation de réaliser l'inventaire des raccordements inversés aux égouts afin d'éliminer les rejets d'eaux usées sans traitement, et ce, en vertu du protocole d'entente convenu avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. À Repentigny, les travaux ont débuté en 2015.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 12 juin 2018, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henault@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Nos élus maintenant sur Facebook

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 877 492-6111
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840
Ligne pour les médias	450 470-3100

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**

Impression :
Distribution :
Tirage :
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires